

UNIVERSITÉ SAINT THOMAS D'AQUIN
 Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
 /MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
 06 BP 10212 Ouagadougou 06
 Tél. : (226) 25-40-77-88/99
 E-mail : rectorat@usta.bf



RECTORAT

Sâaba, le 16 septembre 2021

**Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
 3^e tour
 (préinscriptions payées entre le 30 août à 09h30 et le 14 septembre à 4h00)**

Établissement/filière sollicité (e) : Institut supérieur des métiers du tertiaire (ISMT)

Date limite de confirmation par le paiement : mardi 28 septembre 2021

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du troisième tour d'examen des candidatures, les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence à l'ISMT au titre de l'année 2021-2022 :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITE
FINANCE, COMPTABILITÉ ET AUDIT (FCA)			
1	Bandé Mickaël Hamidou	M	Burkinabè
2	BARRY Salamata	F	Burkinabè
3	Dondassé Kiswendsida Micheline	F	Burkinabè
4	DRABO Amiza Marc	M	Burkinabè
5	KABRE Arlette	F	Burkinabè
6	KISBEDO Grace Nadège Bark-wendé	F	Burkinabè
7	KOURAOGO Mahamadou Mounirou	M	Burkinabè
8	NABALOUM Wendkuni Alice	F	Burkinabè
9	NIKIEMA Inocent	M	Burkinabè
10	OUEDRAOGO Ulrich Elisé	M	Burkinabè
11	PAFADNAM Mohamed	M	Burkinabè
12	SAM Aminata	F	Burkinabè
13	Sana Nemata	F	Burkinabè
14	TIEMTORE Nassiratou	F	Burkinabè
15	ZIGANI Martin Marie Le Bon Wendpagnagdé	M	Burkinabè
16	ZOMBRE Angèle	F	Burkinabè
17	Zongo Wendlasongda Efigenie Scynthia	F	Burkinabè
GESTION COMMERCIALE ET MARKETING (GCM)			
18	COMBARI Tikoa Pelagie Nolwenn	F	Burkinabè
19	COMPAORE Jean Yves Francis	M	Burkinabè

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITE
20	KABORE Juliette	F	Burkinabè
21	Kaboré Larissa	F	Burkinabè
22	KABORE Loeticia Gwladys	F	Burkinabè
23	LENGANE Silaye Aida Carole	F	Burkinabè
24	NASSOURI Balkissa	F	Burkinabè
25	SANFO Alima	F	Burkinabè
26	SAWADOGO Cynthia Rawelgian Jessica	F	Burkinabè
27	TAMBOURA Farida Yassimine	F	Burkinabè
28	Tiendrebeogo Leila Doriane Wendpanga	F	Burkinabè
29	ZONGO Tigssi Latifatou Jessica	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à vingt-neuf (29) noms.

Les candidats ont jusqu'au mardi 28 septembre 2021 pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur dossier physique et en s'acquittant de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche de la scolarité, soit :

- 265 000 FCFA pour les nationaux;
- 315 000 FCFA pour les non nationaux.

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des Affaires Académiques et Scolaires (DAAS) avec le numéro du compte en banque BOA où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est *individuelle et nominative et devra être présentée à la banque* pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à ramener au plus tard le mardi 28 septembre 2021 à la Direction de l'Administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sàaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux cours.

Le Recteur

Professeur Jacques SIMPORÉ
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon